

# *Programme d'assainissement de Terres Touloises Nord*

## Réunion publique d'information

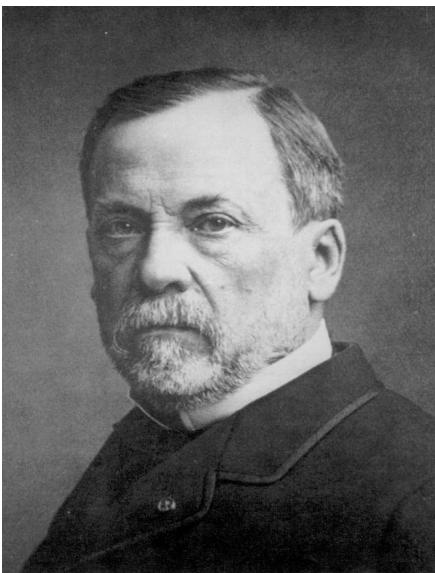
### Travaux d'assainissement sur la commune de Manonville

Le 30 mai 2023

NOVIANT-AUX-PRES  
MANONVILLE  
MINORVILLE  
DOMEVRE EN HAYE  
TREMBLECOURT  
MANONCOURT EN WOEVRE



# Pourquoi épurer ?





# Prévention des pollutions Protection de l'environnement

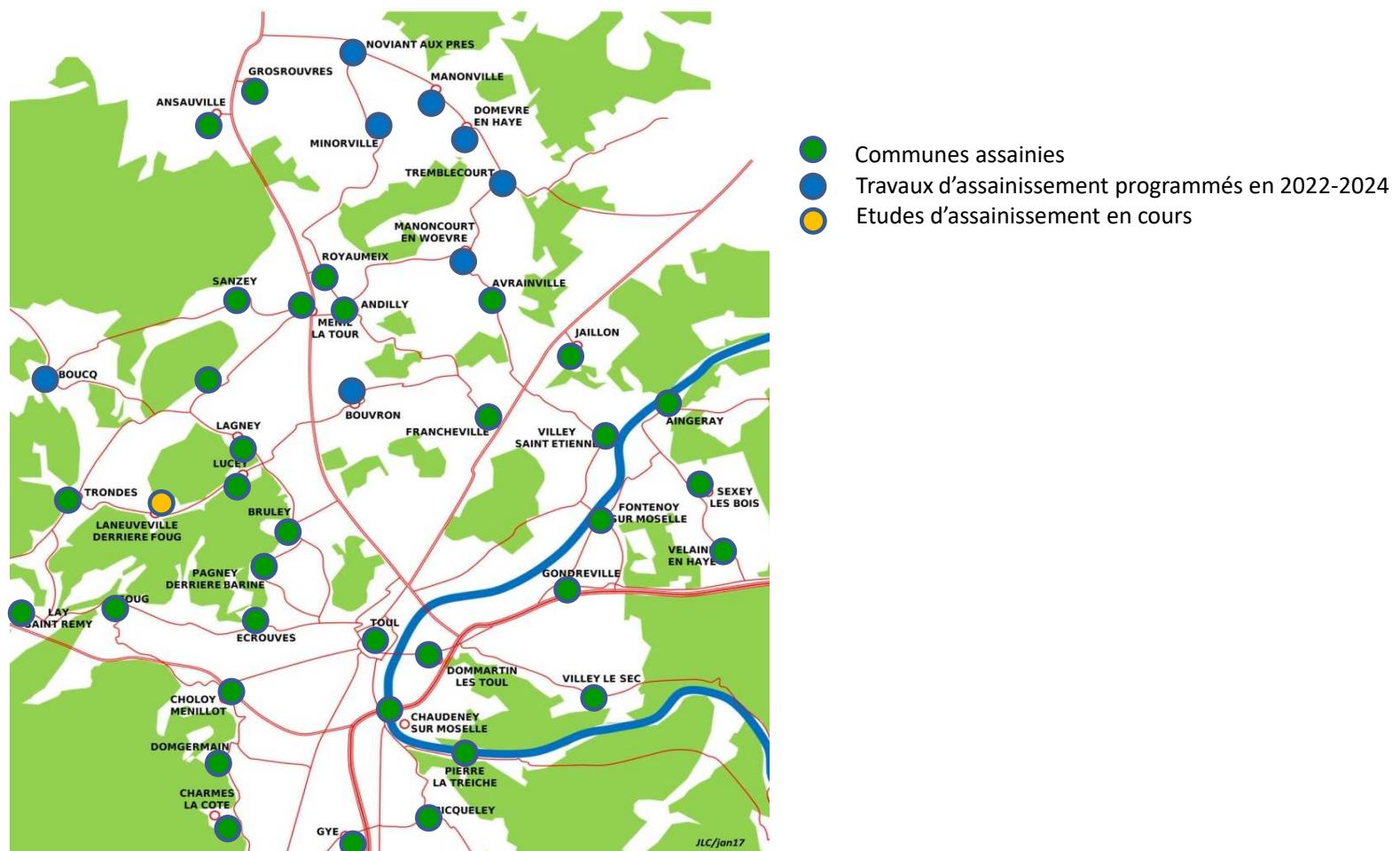
# Pourquoi épurer ?

## Des objectifs réglementaires

Pour 2015 reporté à 2027 : atteinte du bon état écologique des masses d'eau

Depuis 2013 : le contrôle obligatoire des  
assainissements non-collectifs et  
de la conformité des branchements lors d'une vente

# La situation de la CC2T



# Des travaux sur 6 communes du territoire Nord de la CC2T

NOVIANT-AUX-PRES

MANONVILLE

MINORVILLE

DOMEVRE EN HAYE

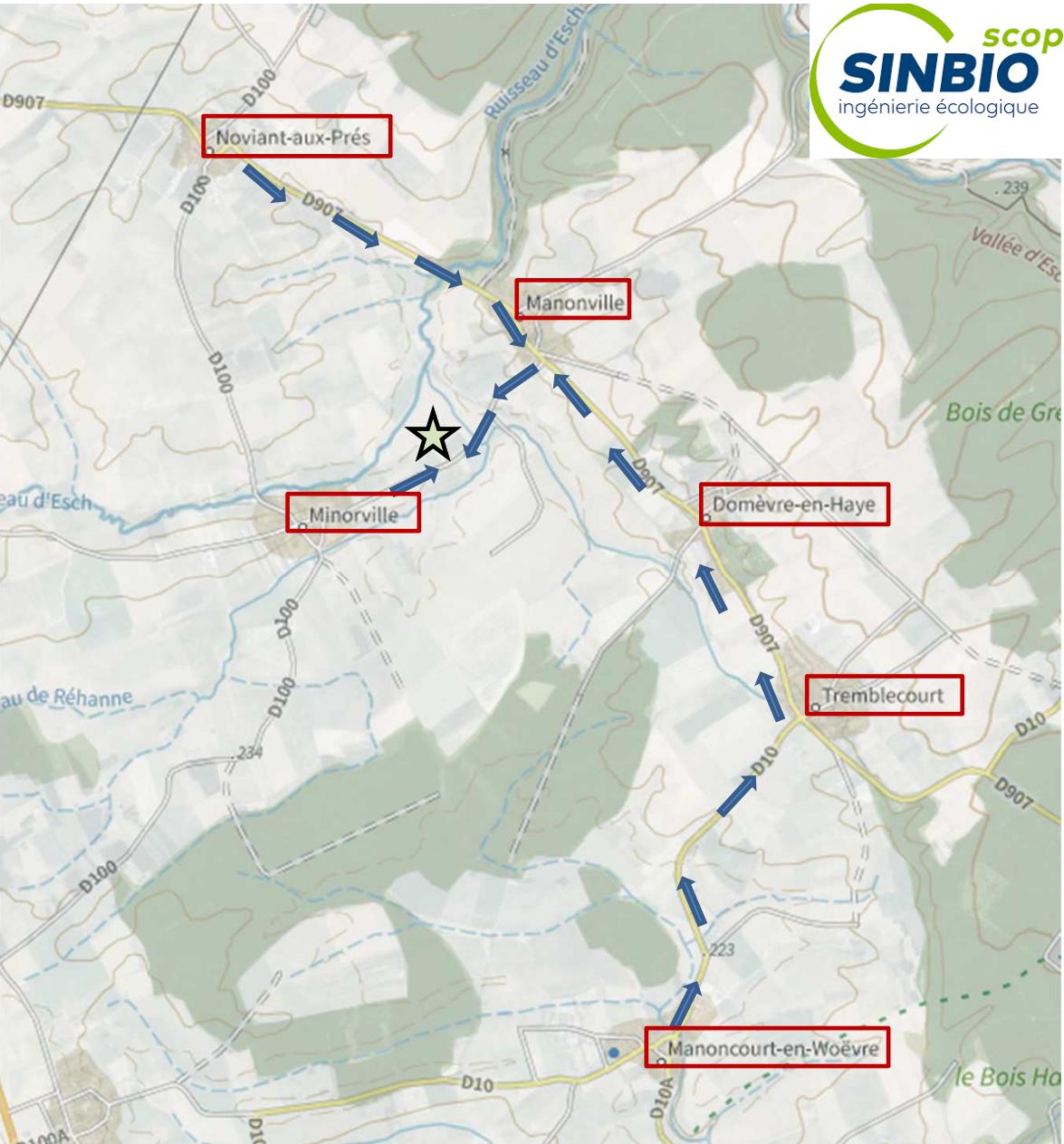
TREMBLECOURT

MANONCOURT EN WOEVRE

## Quelques chiffres

32 scénarii étudiés et chiffrés et 1 solution retenue =  
1 station d'épuration pour 6 communes soit 1705 EH  
implantée entre Manonville et Minorville  
(ban communal Manonville)

10 kilomètres de réseaux intercommunaux  
9 postes de refoulement  
+ travaux sur chaque commune



NOVIANT-AUX-PRES  
MANONVILLE  
MINORVILLE  
DOMEVRE EN HAYE  
TREMBLECOURT  
MANONCOURT EN WOEVRE

Travaux décomposés en 5 lots

Lot 1 : réseaux communaux et transfert Minorville et Noviant

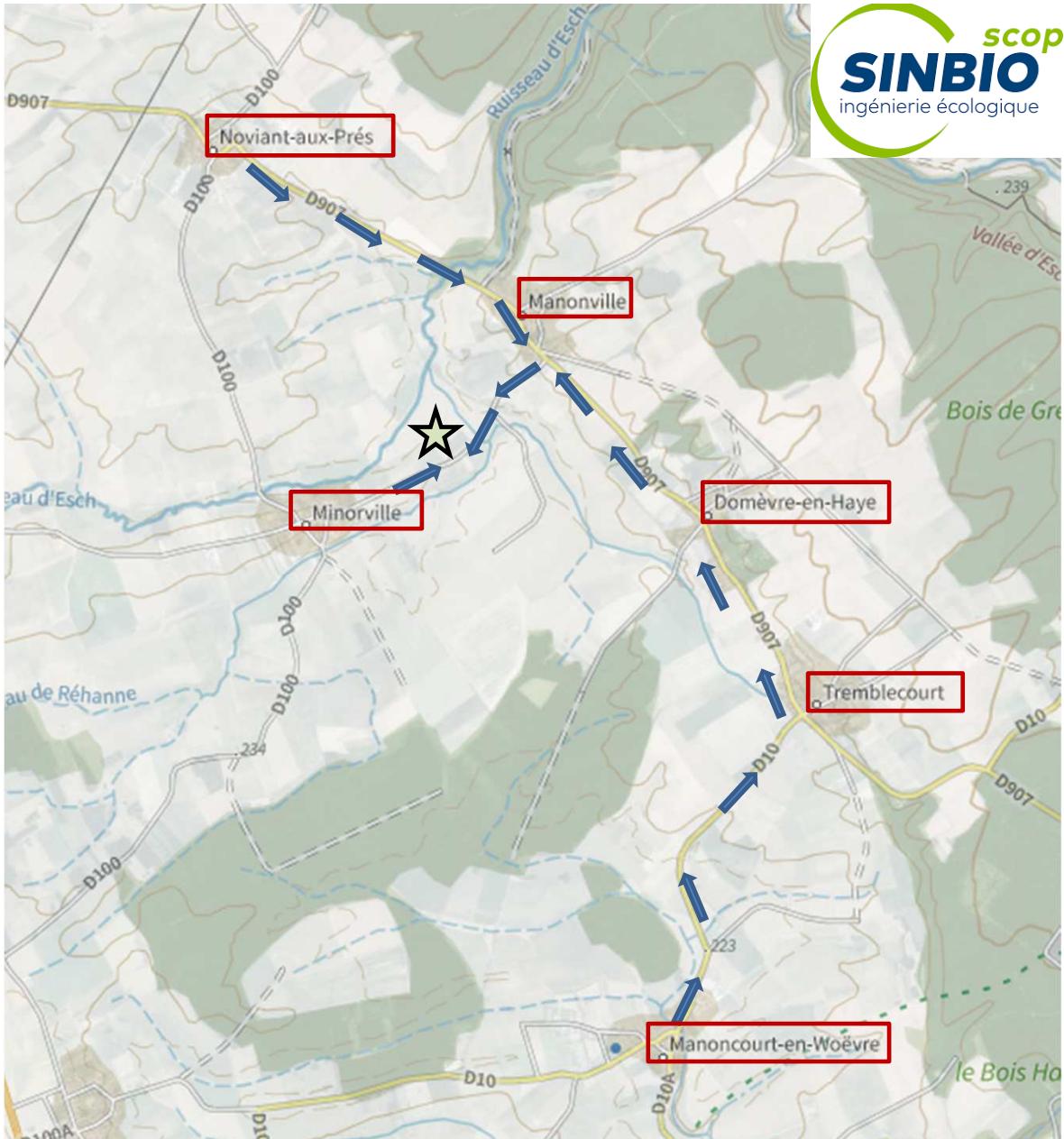
Entreprise SOGEA Environnement de Velaine en Haye

Lot 2 : réseaux communaux et transfert Manonville et Tremblecourt / Entreprise STPL de Dieulouard

Lot 3 : réseaux communaux et transfert Manoncourt en W et Domèvre en H / Entreprise STPL de Dieulouard

Lot 4 : équipement des postes de refoulement et électromécanique / Entreprise IP France de Flavigny/M

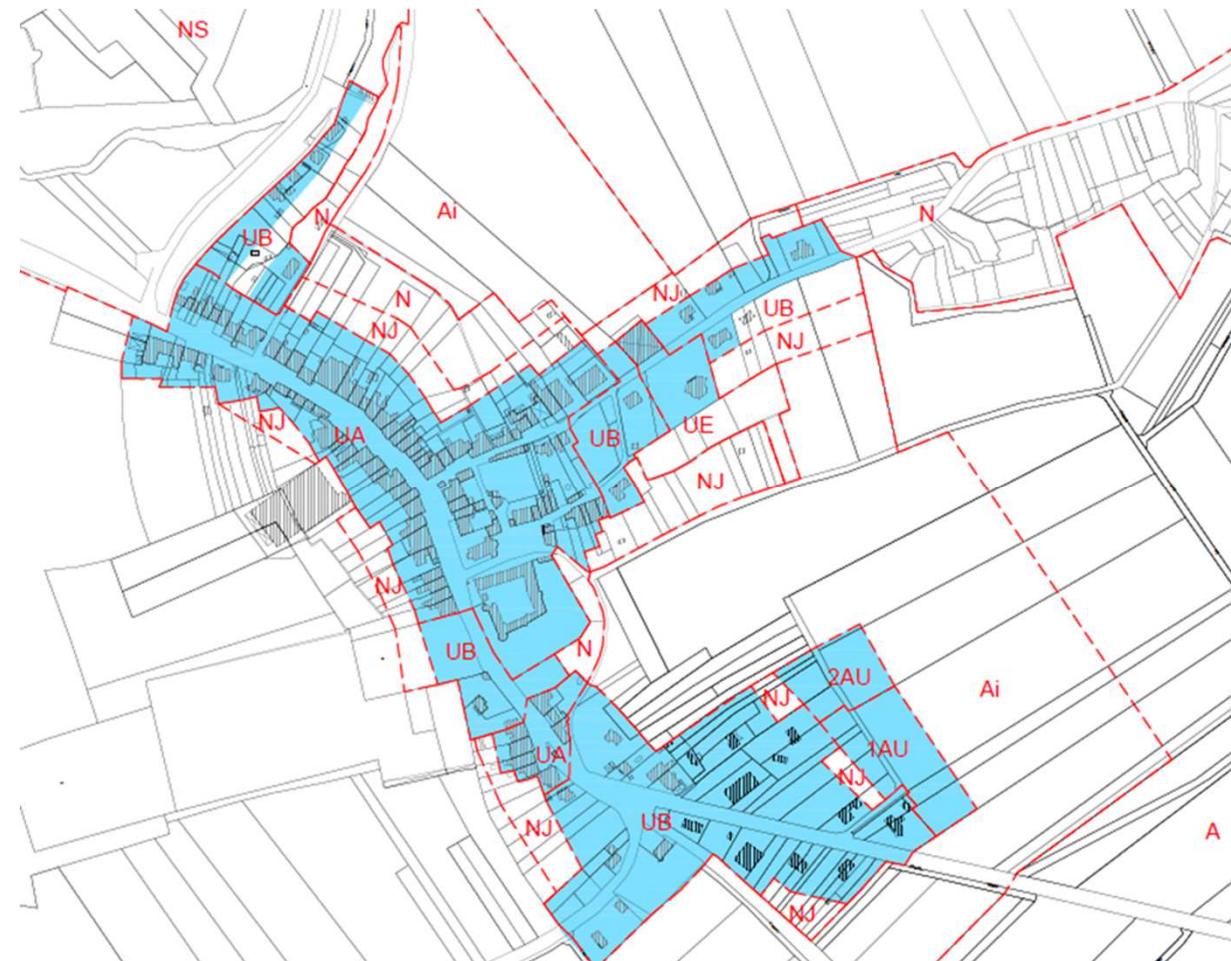
Lot 5 : Station épuration / Groupement OTV –SADE – SYS WOLF – PAM architecte



# Le zonage d'assainissement sur la commune de MANONVILLE

- Zonage d'assainissement
- Validation du projet de zonage
  - Par la Commune le 13 avril 2022
  - Par la Communauté de Communes le 07 avril 2022
- Enquête publique du 15/09 au 15/10 2022
- Approbation du zonage le 17 novembre 2022 par la Communauté de Communes

En bleu l'ensemble du centre bourg est dans la zone d'assainissement collectif



# Diagnostic réseaux existants et travaux projetés sur la commune de Manonville

- Existant = ancien réseau pluvial transformé en réseau unitaire au fil du temps  
=> recueille les EU (pré-traitées ou non) et les EP des toitures et de ruissellement des voiries
- Réseaux globalement anciens qui collectent la globalité des habitations.
  - Les ITV ont montré que les collecteurs rue de la Fontaine, Faubourg St Claude et rue St Laurent sont inaptes à collecter correctement des EU
  - Les autres collecteurs seront conservés en l'état.
- 2 points de rejet distincts dans l'Esch :
  - Chemin Réhaut Moulin
  - Terrain privé secteur « le Grand Jardin»
- **Travaux d'unification des points de rejets**



# Travaux projetés sur la commune de Manonville

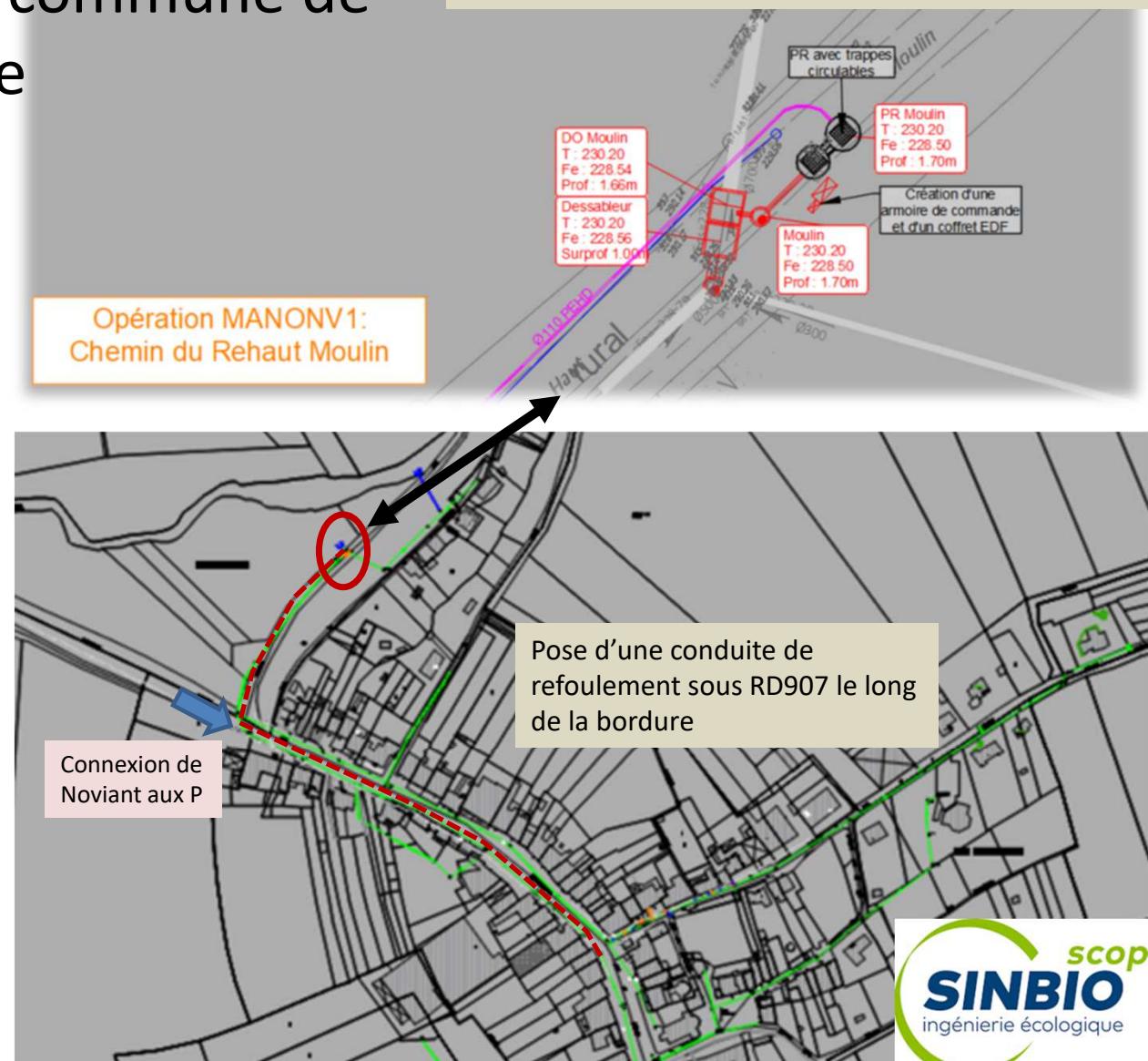
## OPERATION N°1: Chemin du Rehaut Moulin

Unification du point de rejet n°1 au collecteur existant rue Saint Laurent

Pour cela, mise en œuvre d'un DO avant rejet et d'un poste de refoulement

- DO sur réseau unitaire existant ø800 en pied de talus
- 1 PR ø1200 + chambre à vannes sèche
- 2 pompes 25m<sup>3</sup>/h
- 1 armoire de commande
- 1 branchement eau potable
- PEHD DN90 PN10 sur 470ml : chemin du Réhaut Moulin puis 324ml en bord de chaussée RD 907 (fouilles ouvertes)

Rejet 1 ESCH secteur Réhaut Moulin : mise en œuvre d'un poste de refoulement

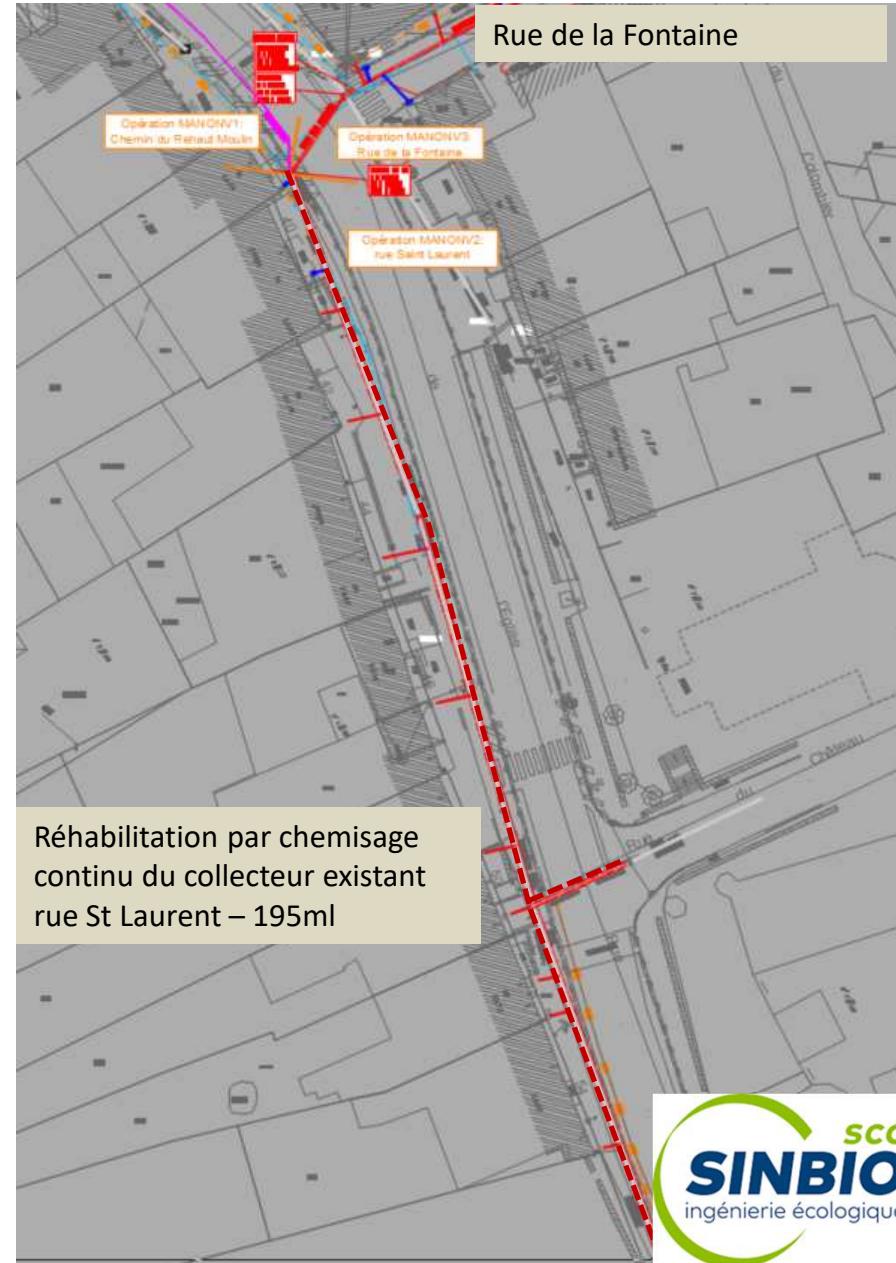
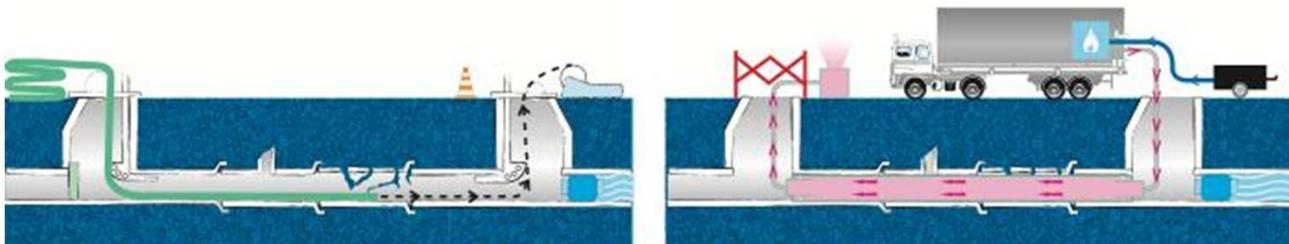


# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## OPERATION N°2: Rue St Laurent

Réhabilitation en technique sans tranchée d'une partie du collecteur existant présentant des défauts plus importants que sur les autres tronçons

- Défauts à ITV = 15 fissures ouvertes et anneau d'étanchéité
- Renouvellement de 4 regards de visite pour permettre l'accès au réseau
- Réhabilitation par chemisage continu sur 195ml
  - Hydrocurage et fraisage des obstacles
  - Déploiement d'une matrice imprégnée de résine qui va être gonflée et polymérisée sous lampes UV
  - Réouverture et traitement liaison collecteur branchement 15 u
  - Réhabilitation de 5 regards de visite
  - 11 branchements recréés en fouilles ouvertes car regards trop étroits



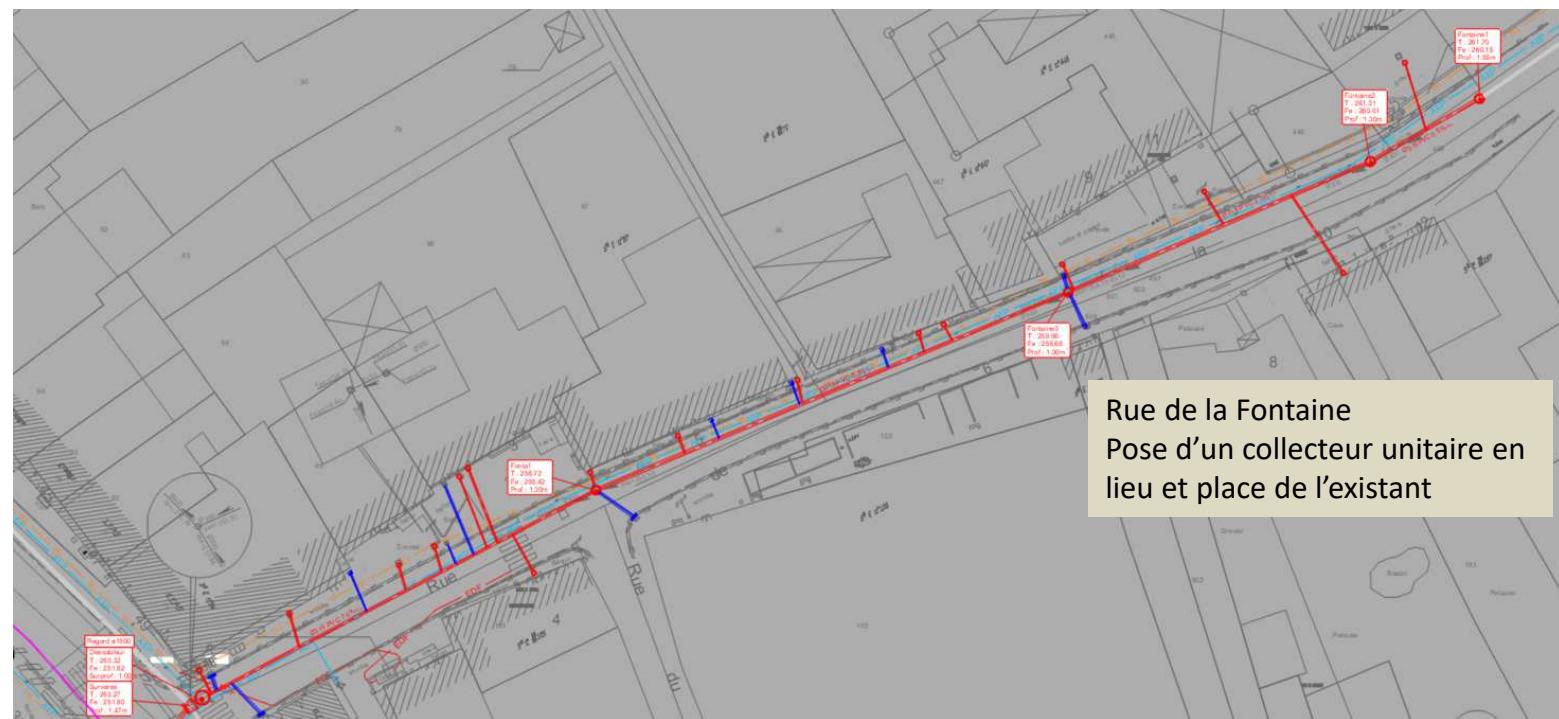
# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## OPERATION N°3: Rue de la Fontaine

Remplacement en lieu et place du collecteur unitaire existant sous chaussée et reprise des branchements concernés – travaux en fouilles ouvertes obligatoires étant donné l'état structurel du réseau

Le syndicat des eaux souhaiterait renouveler la canalisation principale de distribution d'eau potable en même temps que les travaux d'assainissement dans cette rue.

- Défauts à ITV = 12 fissures ouvertes avec effondrements partiels et anneaux d'étanchéité absents
  - Travaux comprenant la pose de 145ml ø315 PVC sous chaussée (n°12-13) et 10ml de ø400 en traversée de RD
  - Ainsi que 28 branchements repris jusqu'en limite domaine privé



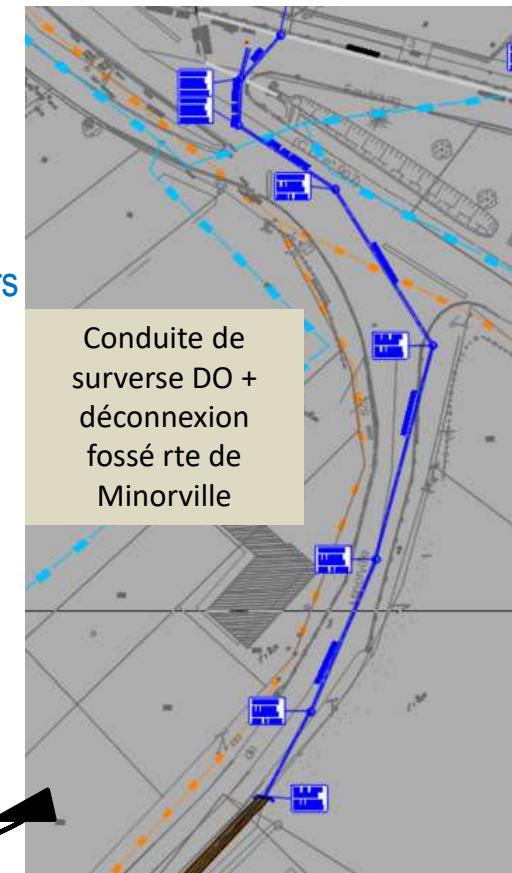
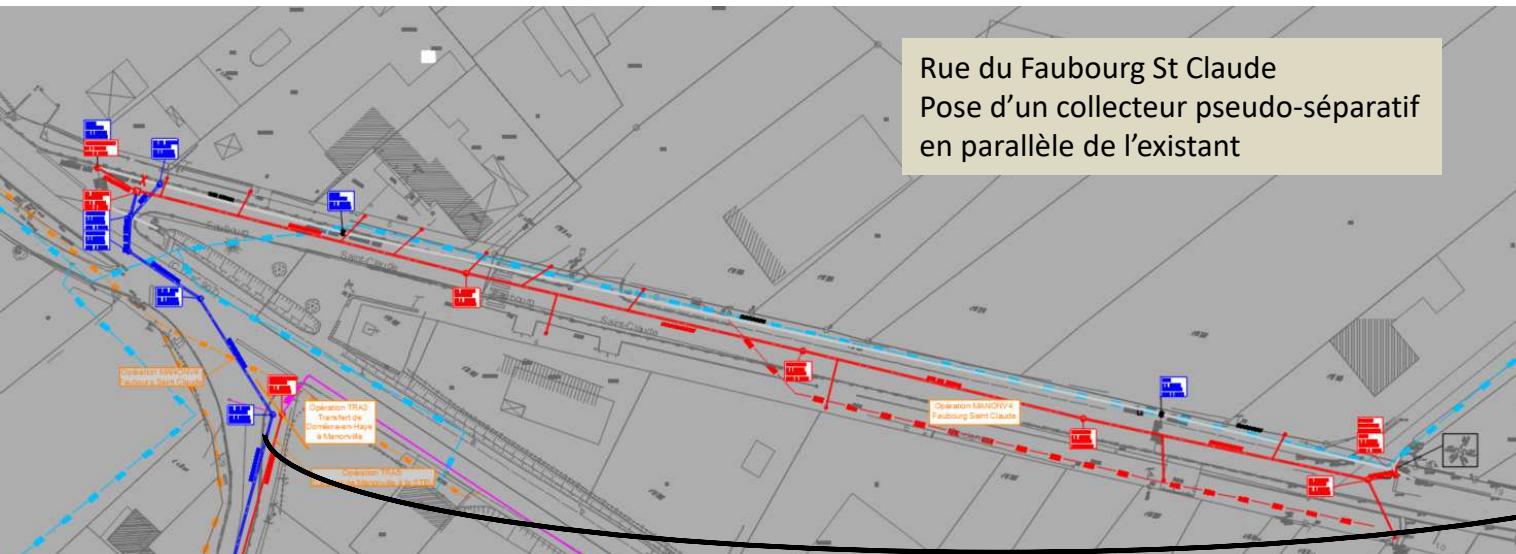
# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## OPERATION N°4: Rue du Faubourg St Claude

Nouvelle canalisation de collecte des eaux usées pour permettre de déclasser l'ancien collecteur en EP/ECP.

Déconnexion des EP vers fossé route de Minorville

- Défauts à ITV = 7 fissures ouvertes avec ovalisation importante du collecteur et anneaux d'étanchéité défectueux
- 220 ml de ø315 PVC sous chaussée communale
- 12 branchements pour la plupart unitaires
- 1 DO
- Raccordement sur existant
- 140 ml de conduite ø315 PVC pour guider les EP vers fossé existant route de Minorville



# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## OPERATION N°5: opération reprise exutoire rue du Berger par les Jardins

Unification du point de rejet n°2 vers la route de Minorville par l'arrière des habitations de la rue du Berger

- Pose collecteur ø315 sur 40ml pour reprendre les 3 branchements = n°58 rue st Laurent et n° 2 et 6 rue du Berger / reprise du ø600 provenant de la rue du Berger
- Pose Ø800 BA à 0,5% sur ZE15 sur 166ml avec prof >2,50 sur 120ml (3,5m max)- reprise de 3 branchements au passage (n°8/10/12) et création d'un chemin d'exploitation
- Pose d'un DO pour débit conservé vers opération transfert Manonville-Steu. Surverse ø600 en parallèle réseau transfert sous accotement voie communale sur 450ml
- Puis Ø800 en accotement chemin rural des Menus Bois sur 170ml jusqu'à ruisseau Naly-Fontaine



# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## OPERATION N°6: transfert des effluents collectés vers la STEU

- 875 ml de réseau gravitaire ø200 PVC et ø300 fonte sous chaussée communale
  - En fouille commune, réseau AEP depuis ancienne gare en PEHD 50mm pour alimentation en eau de la STEU



# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

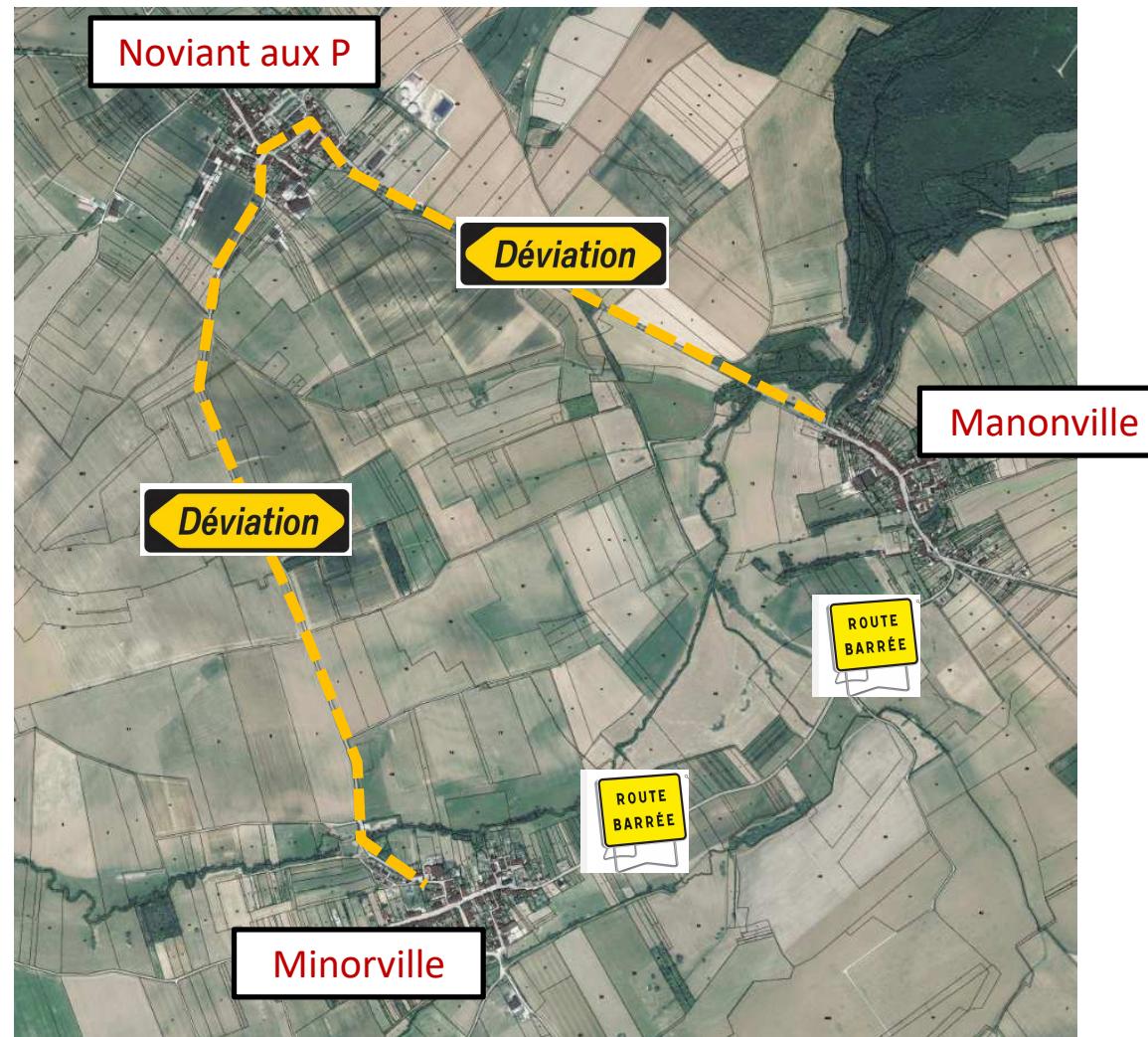
## 6 opérations de travaux qui seront réalisés par l'entreprise STPL : (intervention M Poinsignon)

- Planification des travaux et gestion de la circulation
- À partir du 19 juin 2023 – travaux route de Minorville (prioritaire car travaux STEU à partir de octobre / nov 2023)
  - Durée : 4 mois
  - Route barrée avec déviation par Noviant aux Prés RD907 et RD100 : de fin juin à fin octobre 2023
- A partir du 27 octobre 2023 – travaux Faubourg St Claude
  - Durée : 7 semaines
  - Route barrée avec accès aux riverains / taille atelier 15 à 20 ml
  - Branchements à l'avancement / ou seconde équipe jusqu'en limite de domaine privé avec mise en place d'un regard de branchement
- A partir du 17 novembre 2023 (voire début novembre suivant les prévisions météorologiques) – travaux derrière les jardins
  - Durée : 6 semaines
  - Branchements après réalisation du collecteur principal, jusqu'en limite de domaine privé avec mise en place d'un regard de branchement interface privé/public

# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

OPERATION N°6: Route de  
Minorville:

déviation durant les travaux



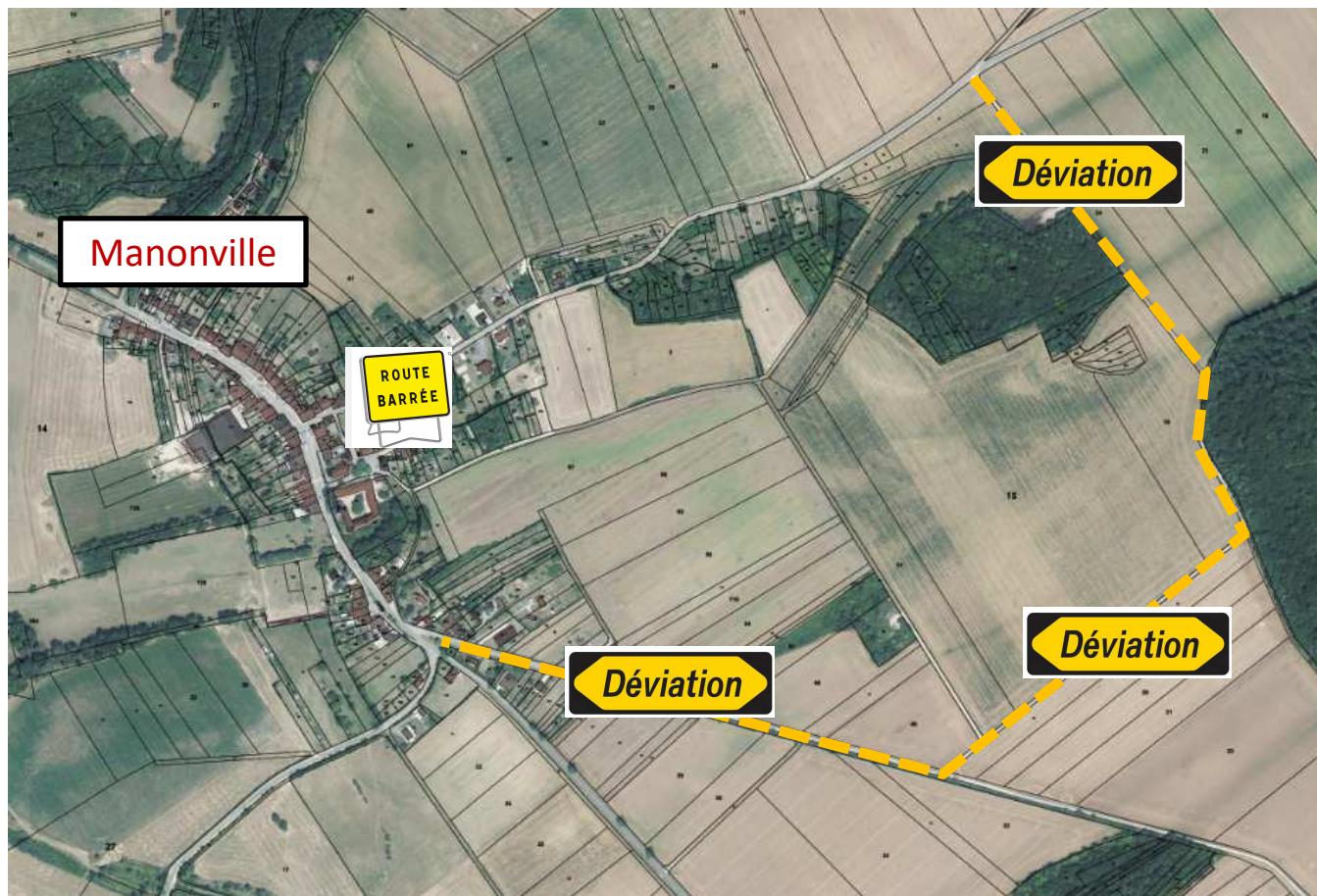
# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## 6 opérations de travaux qui seront réalisés par l'entreprise STPL

- Planification des travaux et gestion de la circulation
- A partir du 8 janvier 2024 – travaux rue de la Fontaine
  - Durée : 2 mois
  - Route barrée avec accès aux riverains / taille atelier 15 à 20 ml / déviation par Faubourg St Claude et chemin d'exploitation
  - Branchements à l'avancement avec une seconde équipe jusqu'en limite de domaine privé avec mise en place d'un regard.
- À partir du 31 janvier 2024 – travaux rue Réhaut Moulin et rue St Laurent
  - Durée : 6 semaines
  - Route barrée chemin Réhaut Moulin
  - Rue St Laurent : alternat avec feux tricolores
- À partir du 26 février 2024 – travaux de réhabilitation en technique sans tranchée par une entreprise spécialisée qui sera sous traitée
  - Durée : 4 semaines
  - Rue St Laurent non barrée / alternat avec feux tricolores

# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

OPERATION N°3: Rue de la Fontaine : déviation durant les travaux



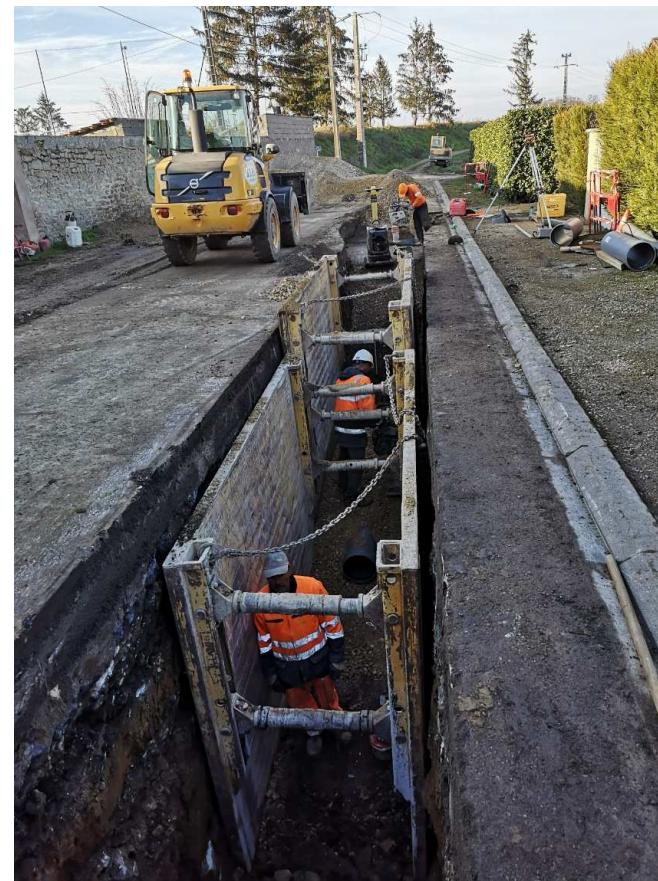
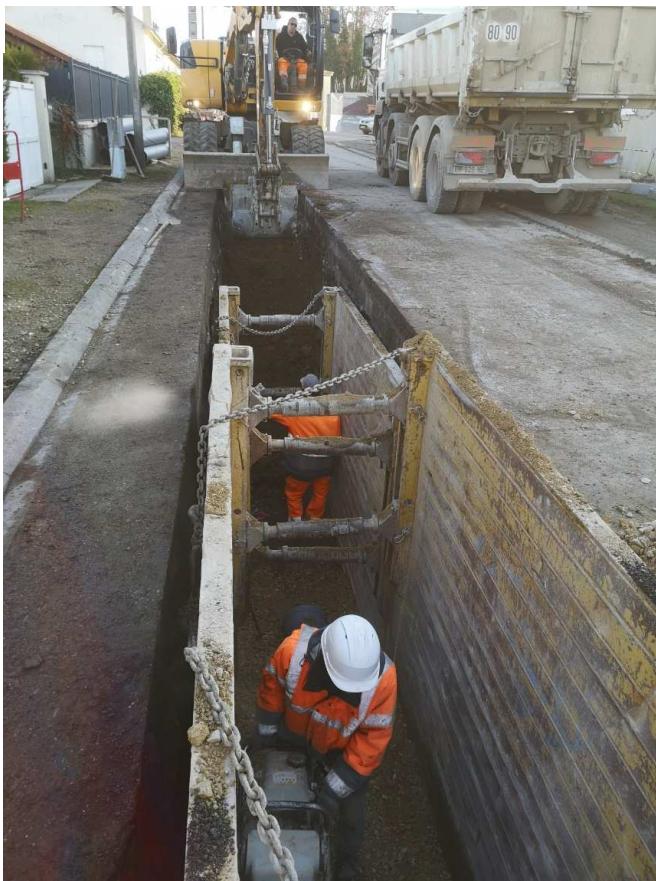
# Rabotage et bardage des tuyaux béton



# Atelier de pose du collecteur principal



# Atelier de pose du collecteur principal





# Travaux réseaux projetés sur la commune de Manonville

## PLANNING TRAVAUX PREVISIONNEL LOT 2 et 3

Programme d'assainissement CC2T/SINBIO	Année 2023								Année 2024							
	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
PHASE PREPARATOIRE																
LOT 2																
TRA 5 - Manonville / STEU																
Commune de Manonville																
TRA 2 Tremblecourt - Domèvre refoulement																
TRA2 gravitaire et Commune de Tremblecourt																
LOT 3																
TRA 3 Domèvre - Manonville																
Commune de Domèvre en Haye																
TRA 1 Manoncourt - Tremblecourt																
Commune de Manoncourt en Woevre																



# Travaux de construction de la filière de traitement des eaux usées intercommunale

## OPERATION N°7: création de la filière de traitement des eaux usées intercommunale 1705 EH

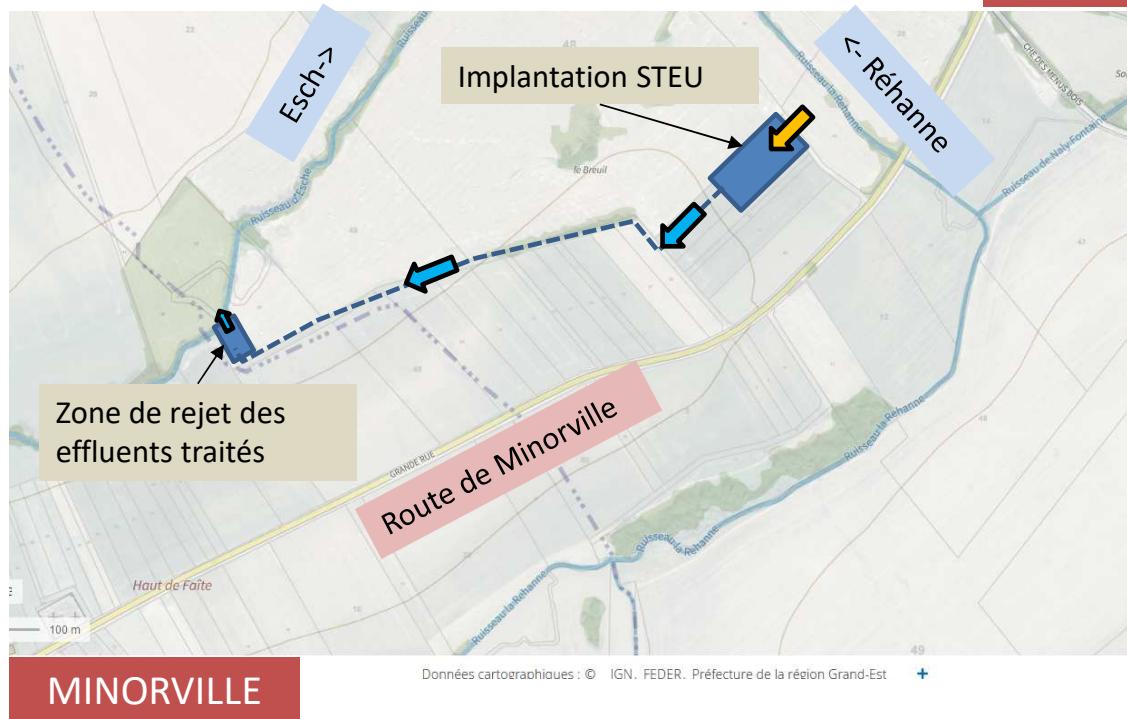
Implantation des ouvrages sur les parcelles : Manonville ZE43 à ZE45 + ZE51 pour rejet des eaux traitées

Vers  
MANONVILLE

### Objectifs de traitement imposés

Pour un débit de référence = 945m<sup>3</sup>/j

PERFORMANCE	UNITÉS	DBO5	DCO	MES	NH4	NTK	Pt
Rendement épuratoire	%	93	85	87	77	75	70
	-	et	et	et	ou	ou	ou
Concentration eau traitée	mg/l	15	50	25	10	15	3



**Choix d'un traitement de type boues activées s'est imposé**

# Travaux de construction de la filière de traitement des eaux usées intercommunale

OPERATION N°7: création de la filière de traitement des eaux usées intercommunale 1705 EH

Présentation du projet retenu à l'issue de l'appel d'offres par le mandataire du Groupement : OTV

PPT OTV : intervention M Delautre

## COUT DES TRAVAUX

### Pour réseaux communaux : Opérations 1 à 5 dans le village

Cout des travaux : 841 980,60€ HT

### Pour réseau de transfert entre Manonville et STEU – Opération n°6

Cout des travaux : 288 196,70 € HT

### Pour la création de la station d'épuration et de la zone de rejet des effluents traités

Cout des travaux : 1 846 890,00€ HT

### Pour l'ensemble des travaux sur les 6 communes

Cout des travaux : 6 784 070,95 € HT

## PLANNIFICATION DES TRAVAUX

Début travaux : 19 octobre 2023

Durée : 5 mois

Fin théorique : 11 mars 2024

Début des travaux : 19 juin 2023

Durée : 4 mois

Fin théorique : 19 octobre 2023

Début des travaux : novembre 2023

6 mois de préparation de travaux et PC

Durée des travaux : 12 mois

Mise en route et observation : 3 mois

Fin théorique : février 2025

Fin des travaux : printemps 2025

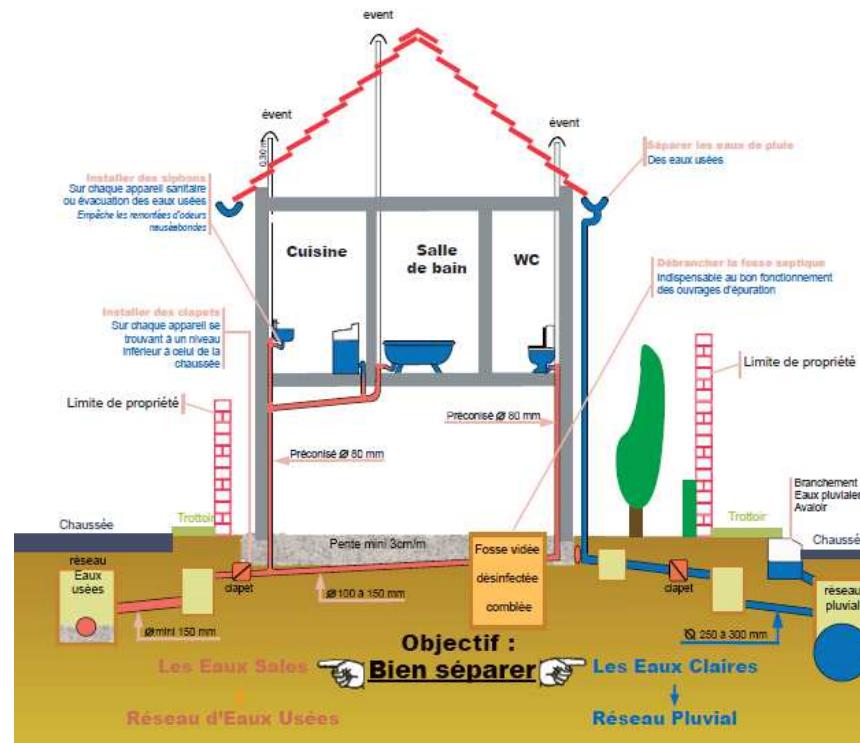
# Les obligations des particuliers

## Zonage collectif

- Construction nouvelle :
    - Séparation des EU / EP jusqu'en limite de propriété
    - Raccordement des EU au(x) réseau(x)
      - Unitaire
      - Séparatif
    - Gestion des eaux pluviales à la sources (infiltrations)
  - Construction existante :
    - Si possible séparation des EU / EP jusqu'en limite de propriété.
    - Rejet des EU dans un réseau d'assainissement.
    - Rejet des EP au milieu naturel (cours d'eau ou infiltration) ou dans un réseau d'EP (si il existe)

## EU : Eaux usées

## EP : Eaux pluviales



## Les obligations des particuliers Zonage collectif

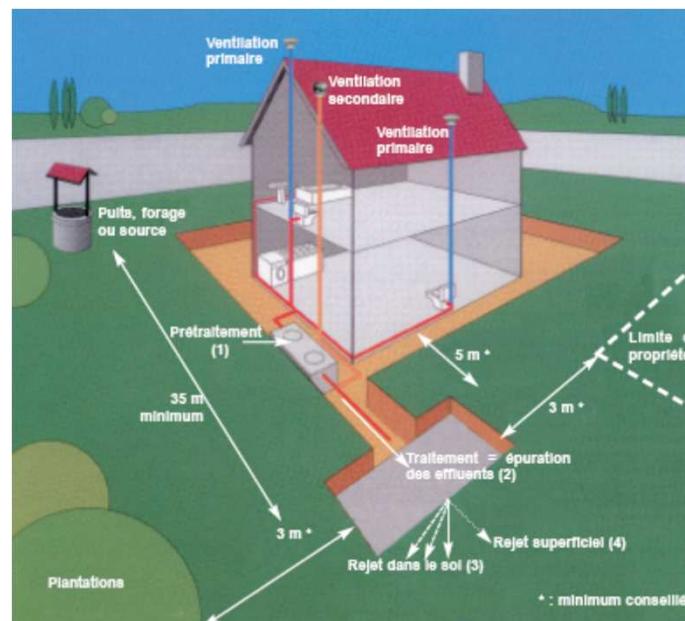
- 2 ans pour se raccorder et se mettre en conformité à compter de la mise en service et après réception des travaux de réseaux
- La conformité du branchement
  - ✓ Séparation des eaux si nécessaire
  - ✓ Regard de branchement
  - ✓ Déconnexion des ouvrages d'assainissement non collectif
- Limite de propriété
  - ✓ Partie privée du branchement
  - ✓ Partie publique du branchement
- Demande de raccordement à la CC2T

**Opérations à la charge financière des particuliers**

**Une aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse est mobilisable maximum 2000 €/ habitation**

# Les obligations des particuliers

## Zonage non collectif



# Les obligations des particuliers

## Zonage non collectif

- Contrôle des installations existantes par la CC2T
- En cas d'absence d'installation, Obligation de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais
- En cas d'installation non conforme, Obligation de réaliser les mises en conformité sous 4 ans à réception de l'avis ou sous 1 an en cas de vente de l'immeuble
- Contrôle périodique de bon fonctionnement : contrôle tous les 10 ans ; obligation de moyens

### **Opérations à la charge financière des particuliers**

# Le coût du service en 2023

## Service public industriel et commerciale

### En zonage collectif

Catégorie	Tarifs des usagers en € HT	A partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	
			Total
1	Collectés et traités		1,6741 €
2(*)	Collectés et traités (lissage année 2/3)		1,4603 €
3(*)	Collectés et traités (lissage année 1/3)		1,2464 €
4	Collectés et à assainir		1,0327 €
5 et 6	Seulement collectés		0,6790 €

(\*) Application de l'article 16 du règlement d'assainissement : « Lorsqu'une station est programmée (date de délivrance de l'ordre de service de démarrage des travaux de construction), les immeubles raccordés au réseau d'assainissement sont assujettis à une augmentation de la redevance lissée sur trois années afin de rejoindre *le tarif des communes collectées et épurées*. »

Redevance modernisation des réseaux de collecte pour l'AERM : 0,233 €HT/m<sup>3</sup> soit 0,2563 €TTC/m<sup>3</sup>

Participation à l'Assainissement Collectif PAC: 11,20 €HT/m<sup>2</sup> de Surfaces de plancher

Branchement neuf (partie publique) : En fonction de la situation du terrain

**Redevance assainissement collectif assujettie à la TVA : 10 %**

# Le coût du service en 2023

## Service public industriel et commerciale

### Cas de Manonville

Lissage de la redevance traitement sur 3 ans à compter de 2024: Tarif voté chaque année pour application au 01 janvier de l'année suivante fonction de l'inflation

Redevance modernisation des réseaux de collecte pour l'AERM selon délibération de l'AERM : 0,233 €HT/m<sup>3</sup> soit 0,2563 €TTC/m<sup>3</sup>

Facture type 120 m <sup>3</sup>	
1 <sup>ère</sup> année de travaux	167,07 € TTC
1 <sup>ère</sup> année de lissage	195,28 € TTC
2 <sup>ème</sup> année de lissage	223,52 € TTC
Tarif collecté et traité	251,74 € TTC

### En zonage non-collectif

Contrôle des installations neuve :

- Dossier du permis de construire : 50 €TTC
- Contrôle de la réalisation : 50 €TTC
- Contrôle diagnostic en cas de vente : 120 €TTC
- Contrôle de bon fonctionnement tous les 10 ans : 100 €TTC

## *Programme d'assainissement de Terres Touloises Nord*

**Merci pour votre attention**

NOVIANT-AUX-PRES  
MANONVILLE  
MINORVILLE  
DOMEVRE EN HAYE  
TREMBLECOURT  
MANONCOURT EN WOEVRE

